

TAPIS - TEXTILES EPAISSEUR DE VELOURS UTILE

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1296.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord de la RNUR.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La méthode a pour objet la détermination de l'épaisseur de velours utile d'un tapis textile, c'est-à-dire, la hauteur des poils ou des boucles mesurée à partir de la face supérieure du dossier. Elle s'applique aux tapis textiles tissés, bouclés et rasés, tricotés, touffetés, floqués nappés, tels qu'ils sont définis dans la norme NF G 35-000.

2.PRINCIPE

Glisser une lame métallique entre les éléments textiles du velours (poils, boucles, touffes, nappes) et comparer le niveau de sa tranche supérieure à celui du velours.

3.APPAREILLAGE

3.1.JAUGE A TAPIS

Constituée par une série de lames en acier d'épaisseur 0,4 mm, de longueur 50 mm et ayant les largeurs suivantes :

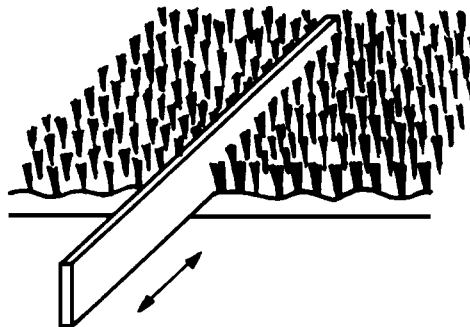
- dans le cas des tapis textiles tissés, rasés, et, éventuellement, d'autres types de tapis textiles :
 - 2,9 mm portant le n° 17,
 - 3,4 mm portant le n° 18,
 - 3,9 mm portant le n° 19,
 - 4,4 mm portant le n° 20,
 - 4,9 mm portant le n° 21,
 - 5,4 mm portant le n° 22,
 - 5,9 mm portant le n° 23,
 - 6,4 mm portant le n° 24,
 - 7,0 mm portant le n° 25,
 - 7,6 mm portant le n° 26,
 - 8,2 mm portant le n° 27,
 - 8,8 mm portant le n° 28,
- dans le cas des tapis textiles autres que rasés :
 - 2,0 mm,
 - 2,5 mm,
 - 3,0 mm,
 - 3,5 mm,
 - 4,0 mm,
 - 4,5 mm, et ainsi de suite.

3.2.ENCEINTE CONDITIONNEE

Température 20 °C ± 1 °C.
Humidité relative 65 % ± 2 %.

4.MODE OPERATOIRE

- Laisser la pièce de tapis textile à plat dans l'enceinte conditionnée (3.2) pendant au moins 24 heures.
- Choisir une des lames de largeur supérieure à l'épaisseur présumée du tapis textile.
- Effectuer la mesure dans une zone ne présentant pas de défaut et située, soit sur le bord de la pièce de tapis textile, soit sur un des côtés d'un morceau découpé dans le tapis textile.
- Insérer la lame dans le velours :
 - entre deux rangées de boucles, dans le cas d'un tapis textile bouclé, touffeté ou tricoté,
 - entre deux rangées de touffes dans le cas d'un tapis textile rasé,
 - entre deux ondulations dans le cas d'un tapis textile nappé,
 - indifféremment dans le cas d'un tapis textile floqué.
- Appuyer sur la tranche de la lame et lui imposer un mouvement longitudinal de va-et-vient de façon à la faire descendre au contact du dossier et perpendiculairement au plan du tapis textile. Maintenir la lame dans cette position avec une main.
- Frotter légèrement la surface du velours avec un doigt de l'autre main dans la zone où est placée la lame. Si, au toucher, la lame dépasse manifestement le niveau du velours, recommencer l'essai un peu plus loin avec la lame de calibre immédiatement inférieur.



- Poursuivre ces essais avec des lames de moins en moins larges jusqu'à ne plus obtenir la sensation que la lame dépasse.
- Noter la largeur de la dernière lame essayée qui donnera la hauteur du velours.
- Recommencer l'essai en quatre endroits différents de la pièce.

5.EXPRESSION DES RESULTATS

L'épaisseur de velours utile du tapis textile (mm) est la moyenne des 5 valeurs mesurées sur la pièce.

6.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai indiquera :

- les références du tapis textile examiné,
- l'épaisseur moyenne du tapis textile (mm),
- les conditions particulières d'essai.